

**THÉRAPEUTE DE L'ÉQUIPE NATIONALE  
ET AGENT(E) MÉDICAL EN CHEF DE L'ÉIS**  
Description de tâches

**1.1 Description générale**

À titre de membre à part entière de l'Équipe intégrée de soutien (ÉIS) de Judo Canada, le ou la titulaire du poste de thérapeute de l'équipe nationale et agent(e) médical en chef de l'ÉIS (TÉN) sera responsable de fournir des services aux membres de l'équipe nationale. Le ou la thérapeute de l'équipe nationale travaillera en collaboration avec les experts médicaux et des sciences du sport de l'ÉIS afin de fournir des services de prévention des blessures, de soins d'urgence et de première ligne, d'évaluation des blessures, et de récupération complète après blessure.

*Structure organisationnelle*

Le ou la TÉN relève du directeur de la haute performance et entraîneur en chef (DHP/EC).

*Contexte de travail*

Le ou la TÉN travaille à partir du centre d'entraînement national de Judo Canada, en collaboration avec le DHP/EC. De plus, le ou la TÉN est en liaison avec :

- l'entraîneur national adjoint - junior / cadet;
- l'entraîneur national adjoint - femmes;
- l'entraîneur national adjoint - hommes;
- l'entraîneur adjoint du centre d'entraînement national;
- les membres de l'ÉIS.

Le ou la TÉN devra voyager sur les plans international et national, de temps en temps travailler à des heures irrégulières, et être sur appel pour les cas d'urgence nécessitant une action rapide et prioritaire. Il s'agit d'un poste à plein temps.

**1.2 Responsabilités spécifiques**

- Donner des séances de traitement aux membres identifiés de l'équipe nationale
- Aider à la prévention et à la surveillance des blessures, et à la récupération après blessure des membres identifiés de l'équipe nationale
- Assurer la première intervention si nécessaire aux séances d'entraînement du centre d'entraînement national
- Documenter les blessures des athlètes, en tenant un dossier, et dans la base de données en ligne sur demande
- Fournir au DHP/EC et aux entraîneurs appropriés des rapports sur les blessures des athlètes et sur leur récupération
- Donner des séances de préparation aux séances d'entraînement, et des séances de récupération après les entraînements, aux membres identifiés de l'équipe nationale
- Coordonner et diriger toutes les activités de l'ÉIS reliées aux soins médicaux et thérapeutiques des athlètes
- Aider à garder en bonne condition le matériel médical et une quantité suffisante de fournitures médicales
- Accomplir d'autres tâches, tel que demandé par le directeur de la haute performance et entraîneur en chef

**1.3 Examen du rendement**

Le rendement du ou de la thérapeute de l'équipe nationale (TÉN) sera évalué tous les ans par le DHP/EC et le directeur administratif.